

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Du samedi 5 avril 2025 au dimanche 20 avril 2025 inclus	Vacances de Printemps
Lundi 21 avril 2025	Lundi de Pâques. Pas de cours
Semaine du 21 avril 2025	Temps fort de Pâques
Jeudi 1 ^{er} mai et vendredi 2 mai 2025	Fête du travail + récupération Journées Portes Ouvertes
Vendredi 2 et samedi 3 mai 2025	Retraite spirituelle pour les Parcours Sacrements à Merville
Jeudi 8 mai et vendredi 9 mai 2025	Victoire 1945 + journée pédagogique (pas de cours)
Samedi 24 mai 2025 à 14h00	Célébration de la Confirmation en la Cathédrale de la Treille Lille
Jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025	Pont de l'ascension. Pas de cours.
Semaine du 2 au 6 Juin 2025	Conseils de classe
Lundi 9 juin 2025	Pentecôte. Pas de cours.
Mardi 10 juin 2025	Soirée "Ozanam a un incroyable talent !"
Du 12 au 17 juin 2025	Pèlerinage diocésain à Lourdes
Du 16 au 27 juin 2025	Stage en entreprise
Du 30 juin au 5 juillet 2025	Rapport de stage et oral
Du 25 juillet au 4 août 2025	Le Jubilé mondial des Jeunes à Assise et Rome pour les élèves âgés de 17 ans minimum

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous nous en excusons.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au dernier jour de l'année (la date vous sera communiquée le plus rapidement possible).

B - DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de prise de repas au self, sur réservation via l'application Ecole Directe. Le prix du repas sera celui de la formule de restauration de l'élève au dernier trimestre (6.90 € / repas pour les Demi-pensionnaires 5 jours par semaine, 7.00 € / repas pour les DP 4 jours par semaine, 7.20 € / repas pour les DP 3 jours par semaine et 7.50 € / repas pour les externes). Les repas consommés seront facturés début juillet 2025.

C - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE OU SECONDE PASSERELLE

(à titre indicatif)

- * Pour le 23 mai 2025 : Remise de la fiche d'orientation au professeur titulaire.
- * Le 4 juin 2025 : Communication de la décision définitive arrêtée en conseil de classe.
- * En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, il est possible de rencontrer le professeur principal pour lui faire part des observations de la famille et ceci du 4 juin au 6 juin 2025.
- * Pour le 6 juin 2025 au plus tard* : Si vous souhaitez faire intervenir la commission d'appel, vous devrez rendre au lycée la feuille d'orientation accompagnée d'une lettre cachetée adressée au Président de la commission précisant les raisons de l'appel, et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.
- * sous réserve de modifications de dates officielles par le CIO.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe sera dans l'intérêt de votre fils/fille en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

Si une réorientation vers une formation non assurée dans l'établissement apparaît nécessaire, il est prudent de prendre contact dès à présent avec un autre établissement d'accueil.

PASSAGE PRIVE/PUBLIC

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher du responsable de niveau 2nde louis.keunebrock@ozanam.eu ou de la responsable de niveau 1^{ère} helene.quilliot@ozanam.eu pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Aurélie DEWAILLY
Directrice de Site